

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DE  
VAUCLUSE

Date de la convocation :  
9 avril 2026

Nombre de membres en exercice	Présents	Votants
24	20	21

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU COMITE SYNDICAL DU

SYNDICAT INTERCOMMUNAL  
D'ALIMENTATION EN EAU  
POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT  
DE LA REGION DE SAULT

Séance du 16 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le seize avril à neuf heures, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable et d'Assainissement de la Région de Sault, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle polyvalente de la commune de Sault, sous la présidence de Monsieur Alain GABERT, Président.

**Étaient présents** : Kévin ARCHANGE, Michel ARCHANGE, Bérangère BONNEFOY, Henri BONNEFOY, Sébastien BRUN, Frédéric CHANU, Fabien DEPOORTER (suppléant de Valérie BONNEFOY), Franck FIRMANN, Michelle FRANCOIS, Alain GABERT, Pascale GARCIA, Sébastien GROSS, Jean-Noël LEUCK, Audrey LOPEZ, Pierre LOUIS, Marcel MILLOT, Kristell MOUQUE, Frédéric PASTEL, Elizabeth SIGNORET, Gérard UGHETTO.

**Étaient absents excusés** : Nicolas ARCHANGE, Agnès AUBERT, Valérie BONNEFOY, Joëlle GIRAUDIN (suppléante de Nicolas ARCHANGE), Béatrice MARRIE, Jessica PINEL PELISSIER.

**Pouvoirs** : Jessica PINEL PELISSIER à Jean-Noël LEUCK

**Secrétaire de séance** : Kévin ARCHANGE

Mesdames Agnès AUBERT, Joëlle GIRAUDIN et Béatrice MARRIE quittent la séance à 11h et ne prennent pas part au vote.

**OBJET** : DESIGNATION DES DELEGUES AU SMAEP DURANCE PLATEAU D'ALBION

Pour rappel, une convention de fourniture en gros pour l'alimentation en eau potable du Siaepa de la région de Sault lie les 2 syndicats. Cette ressource complémentaire fournie par le Syndicat Mixte d'Adduction d'Eau Potable Durance Plateau d'Albion vient en appoint des propres ressources du Siaepa de la région de Sault.

Conformément aux statuts du SMAEP Durance Plateau d'Albion, il convient de désigner pour les communes de Saint Christol et de Sault :

- . Article 3 - Chaque commune sera représentée au sein du SMAEP Durance Plateau d'Albion par 2 délégués titulaires et 1 délégué suppléant, lequel aura voix délibérative en cas de d'empêchement du délégué titulaire. Le choix du conseil municipal ne pourra porter que sur l'un de ses membres.

. Article 4 - Lorsqu'un EPCI se substitue à tout ou partie de ses communes membres, il est représenté par un nombre de délégués égal au nombre de délégués dont disposeraient les communes qu'il représente.

Après appel à candidature de Monsieur le Président, se proposent :

- . Commune de Saint Christol d'Albion : Madame Elisabeth SIGNORET, déléguée titulaire  
Monsieur Frédéric PASTEL, délégué titulaire  
Monsieur Pierre LOUIS, délégué suppléant
  
- . Commune de Sault : Madame Bélangère BONNEFOY, déléguée titulaire  
Monsieur Frédéric CHANU, délégué titulaire  
Monsieur Alain GABERT, délégué suppléant

**LE COMITE SYNDICAL**

Où l'exposé de Monsieur le Président, après en avoir délibéré :

**DECIDE A L'UNANIMITE**

- **DE DESIGNER** les membres suivants en qualité de :


**REPRESENTANTS DU SYNDICAT D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT DE LA REGION DE SAULT AUPRES DU SYNDICAT MIXTE D'ADDUCTION D'EAU POTABLE DURANCE PATEAU D'ALBION :**

COMMUNES MEMBRES	TITULAIRES	SUPPLEANTS
SAINT CHRISTOL D'ALBION	Elisabeth SIGNORET Frédéric PASTEL	Pierre LOUIS
SAULT	Bélangère BONNEFOY Frédéric CHANU	Alain GABERT

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme

Le secrétaire de séance  
Kévin ARCHANGE



Le Président  
Alain GABERT

